

TARIFS REDEVANCE INCITATIVE PROFESSIONNELLS 2024

pour les communes
de Candé et Challain-la-Potherie

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES EN PORTE À PORTE

→ C0,5 (une semaine sur deux)

Volume du bac	PART FIXE Incluant 12 collectes du bac	PART VARIABLE Par collecte supplémentaire (de 13 à 26 collectes)
80 L	156,20 €	5,06 €
140 L	166,10 €	8,86 €
240 L	253,00 €	12,65 €
360 L	371,80 €	22,77 €
660 L	586,30 €	41,75 €
770 L	664,40 €	48,07 €



Tarifs en € TTC (TVA à 10%)

→ C1 (collecte 1 fois par semaine)

Volume du bac	PART FIXE Incluant 26 collectes du bac	FORFAIT TRANSPORT de 27 à 52 collectes	PART VARIABLE Par collecte supplémentaire (de 27 à 52 collectes)
80 L	247,50 €	233,97 €/an	5,06 €
140 L	327,80 €		8,86 €
240 L	413,60 €		12,65 €
360 L	671,00 €		22,77 €
660 L	1 136,30 €		41,75 €
770 L	1 305,70 €		48,07 €

Tarifs en € TTC (TVA à 10%)

La part fixe comprend l'abonnement à l'ensemble des services : collecte et traitement des ordures ménagères, collecte et tri des emballages et papiers recyclables, gestion des déchèteries, gestion administrative du service ...

Les tarifs et le nombre de collectes, inclus dans la part fixe, sont proratisés en cas de changement au cours de l'année (déménagement, changement de bac, ...).

La part variable comprend les services supplémentaires : collectes supplémentaires de votre bac.

CALENDRIER DE FACTURATION 2024

En 2024, la **PART FIXE 2024** vous sera facturée.

Si vous avez effectué plus de collectes que le nombre prévu dans la part fixe en 2023, il vous sera appliqué une part variable sur la 1^{ère} facture de 2024.

2 factures seront envoyées en 2024 :

- au 2^{ème} trimestre 2024 : facture de la 1^{ère} moitié de la PART FIXE 2024 + la 1^{ère} moitié du forfait transport si C1 ou C2 + la part variable si des collectes supplémentaires ont été effectuées en 2023.
- au 4^{ème} trimestre 2024 : facture de la 2^{nde} moitié de la PART FIXE 2024 + la 2^{nde} moitié du forfait transport si C1 ou C2.

Les collectes supplémentaires effectuées en 2024 seront facturées sur la 1^{ère} facture de 2025.